Procès verbal de la séance du conseil municipal du lundi 8 avril 2024

Présents : Josiane BOUNIOL, Christine EYBALIN qui a procuration de TRITTO Florent, Michel FAILLA qui a procuration de ROUX Jérôme, Louise LACOSTE, Régine LAIGNEL, Hubert MARTIN qui a procuration de BUISSON Christine, Monique MULARONI, Bernard SCHAECK.

Représentés : Christine BUISSON, Florent TRITTO, Jérôme ROUX.

La séance, présidée par le Maire, Monique MULARONI, est ouverte à 18h10.

Secrétaire de séance : Hubert MARTIN

A. Adoption du procès-verbal du conseil du 14 mars 2024

Le procès-verbal de la séance du Conseil du 14 mars 2024 ne fait pas l'objet d'observation et est approuvé à l'unanimité.

B. Points soumis à délibération

1. Taux des impôts directs locaux pour 2024

Ces impôts directs locaux relèvent de trois taxes :
- La taxe foncière sur les propriétés bâties
- La taxe foncière sur les propriétés non bâties
- La taxe d'habitation qui désormais ne repose que sur les résidences secondaires

Madame le Maire propose d'augmenter les taux de ces taxes de 2%, ce qui augmentera leur produit total d'une somme de 6200 €, pour le porter à 240021 € dans le projet de budget 2024.

Cette proposition est soumise au vote du Conseil qui se prononce :
Abstentions : 0
Contre : 2 (Florent Tritto, Christine Eybalin)
Pour : 9

La proposition de fixation du taux des impôts directs locaux est adoptée à la majorité.

2. Examen du budget primitif communal pour 2024

Le maire, assistée de la secrétaire de mairie, présente au conseil les tableaux de la proposition du budget communal 2024, sections de fonctionnement et d'investissement.

Le montant total des **recettes** est de **640 921,15 €** provenant principalement de :

- Impôts et taxes locales : 267 000,00 €
- Autres taxes : 43 208,50 €
- Dotations (notamment de l'Etat) et participations : 206 076,00 €
- Produits des services, du domaine et des ventes diverses 63 425,00 €
- Atténuation de charges 3 000.00 €
- Autres produits de gestion courante 20 000.00 €

Le résultat de fonctionnement de 2023 reporté, qui vient s'ajouter à ces recettes et permet d'équilibrer les dépenses, est de : 38 211,65 €

b) Investissement

Le montant total du budget d'investissement s'établit à **795 187,50** €.

Sur les dépenses d'investissement inscrites au budget 2024 les opérations suivantes font l'objet de précisions et de débats au sein du conseil :

- La création d'un deuxième court de tennis pour permettre à l'association de proposer des animations à destination des scolaires et d'organiser des compétions pour ses membres : 107 926,00 €
- Le projet d'espace multi activités (salle polyvalente) pour lequel une ligne globale de 246 000 € est prévue comprenant une somme de 193 000 € qui couvrirait le reste à charge du projet si les subventions sont obtenues et 53 000 € pour le financement de l'étude préalable au projet. Ce projet entraîne une discussion au sein du conseil.
-

 - D'une part, Christine Eybalin regrette la priorité donnée à ce projet par rapport à d'autres projets certes plus modestes mais nécessaires qui avaient fait l'objet d'un vote d'orientation par le conseil en octobre 2023 et qui semblent abandonnés au jourd'hui : isolation de l'école et de l'ancienne école, travaux dans les églises. Bernard Schaeck explique que le report de ces projets est dû à l'impossibilité d'obtenir des subventions pour les financer malgré les promesses qui avaient été faites au plus haut niveau.

 D'autre part, même si certains conseillers favorables à l'objectif de création d'un espace multi-activités, il leur paraît imprudent de lancer une étude préalable de 53 000 € si l'on n'a pas une réelle assurance de recevoir les subventions permettant de la financer. Bernard Schaeck explique que pour présenter ce projet avec demande de subventions, il est nécessaire de l'appuyer sur une étude préalable réalisée par un cabinet d'architectes dont le coût serait de 53000€. Or, il est évident que cette somme serait perdue en cas de non-obtention des subventions et donc de non-réalisation de la salle polyvalente. Louise Lacoste manifeste notamment son inquiétude sur le

communal à la fin de l'opération. Pour 2024, l'état de ce budget annexe est le suivant :

Section fonctionnement
Dépenses : 877 105,60€
Recettes : 925 500,00€
Section d'investissement
Dépenses : 449605,60€
Recettes : 627500,00€

La proposition de ce budget annexe est soumise au vote du Conseil
Abstentions : 3 (Josiane Bouniol, Louise Lacoste et Christine Eybalin pour des raisons liées au désaccord sur le prix de vente du terrain)
Pour : 8
Contre : 0
La proposition est adoptée à la majorité

5. Autoriser Mme le maire à lancer l'étude de travaux pour la salle multi-activités

Décision ajournée à la suite de la discussion sur la section investissement du budget communal.

C. Questions diverses

Trois questions diverses sont évoquées par Madame le Maire qui seront soumises au conseil en temps utile pour délibération éventuelle mais qui, à ce stade sont données au conseil pour information.

- L'une concernant la possibilité d'achat d'un terrain contigu à celui de l'école qui permettrait de l'agrandir. Les discussions sont en cours avec les propriétaires vendeurs
- L'autre relative à une demande subvention faite pour une course à pied qui traverserait une grande partie de la commune. Le maire va recevoir l'organisateur.
- La proposition d'achat par la SCI TOURRE de la parcelle sur laquelle est implantée le bar.

La séance est levée par Madame le Maire à 20 h 50.

Le Maire
Monique MULARONI

Le secrétaire de séance
Hubert MARTIN